



PROJET DE QUARTIER

Madeline - Justices - Saint-Léonard
2020-2026

Mai 2021

angers.fr





Vivre nos quartiers

À Angers, la vie des quartiers est au cœur du programme que porte la municipalité depuis 2014.

Le rôle d'une collectivité dans l'animation de son territoire est primordial. Il doit s'inscrire au plus près des réalités et du quotidien des habitants.

C'est exactement l'esprit qui anime les projets de quartier lancés lors du précédent mandat et que nous allons enrichir ensemble dans les prochaines années.

Élaborés en étroite collaboration avec les Angevins, ces projets de quartier concernent les thématiques qui structurent notre vie sociale, culturelle, économique et urbaine. Ils précisent les enjeux prioritaires d'une ville au travers des aspirations de celles et ceux qui l'habitent.

Ouverts en 2020, ces nouveaux projets de quartier ont été l'occasion de rendre plus prégnante la participation des Angevins. Tous les acteurs des quartiers qui le souhaitaient ont pu s'inviter dans la réflexion, faire part de leurs remarques et de leurs attentes, proposer des initiatives...

Le résultat de cette concertation optimisée est réel : les projets de quartier sont plus lisibles et plus accessibles, ce qui doit permettre aux habitants de mieux se les approprier et de mieux les soutenir.

C'est désormais aux conseils de quartier de veiller à leur mise en œuvre, en lien étroit avec les adjoints de quartier. Des échanges et des points d'étape réguliers permettront de les améliorer si nécessaire, au gré des besoins nouveaux des Angevins et des évolutions de la société.

Ces projets de quartier sont un atout pour notre ville. Ils sont notre œuvre commune et notre ambition partagée.

Francis GUYTEAU

Adjoint à la Rénovation urbaine,
à la Vie des quartiers et à la Vie associative

Un projet de quartier, c'est quoi ?

Construit grâce à la mobilisation des habitants et de tous les acteurs du quartier œuvrant à l'amélioration de la vie quotidienne des Angevins, le projet de quartier définit des objectifs communs adaptés au territoire. Il identifie des actions concrètes et innovantes à mettre en œuvre tout au long du mandat, en prenant en compte toutes les dimensions de la vie des habitants en matière de :

COHÉSION SOCIALE



- Éducation - Parentalité - Petite-enfance - Enfance - Jeunesse
- Sports - Loisirs - Bien-être
- Culture
- Lien social - Solidarités de proximité
- Participation citoyenne - Engagements associatifs

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & EMPLOI



- Développement économique
- Emploi
- Insertion professionnelle

HABITAT & CADRE DE VIE



- Aménagement - Proximité - Accessibilité
- Mobilité - Déplacements
- Sécurité et Tranquillité - Propreté
- Environnement - Habitat



PRIORITÉ - « Les trois villages » : une vie de quartier fondée sur la proximité

L'animation des places comme opportunité aux rencontres

Accompagner les polarités commerciales de proximité

- *Rénovation de la place de la Madeleine aux abords de l'église pour en faire un réel espace de vie et d'animation*
- *Installation de nouveaux services dans les espaces commerciaux du quartier (panneaux d'information, nouveaux commerces, station d'autopartage...)*
- *Poursuite du plan urgence voirie et implantation de stationnements minute*

Déployer l'action socioculturelle hors-les-murs

- *Organisation d'une fête de l'automne avec des animations et un marché de producteurs dès 2021 place Saint-Léonard*
- *Organisation de spectacles dans les espaces extérieurs du quartier (programmation du Trois-Mâts, expositions photos sur les trois places...)*
- *Organisation d'événements et d'actions thématiques sur les places publiques : marché d'artisans, mise en lumière, information sur l'emploi...*

La proximité comme fil conducteur pour les services et les solidarités locales

Soutenir les initiatives associatives et citoyennes propices à la création de liens

- *Organisation d'un accueil convivial des nouveaux habitants avec la présentation des services de proximité et des activités associatives dès 2021*
- *Soutien à l'organisation de fêtes des voisins*
- *Accompagnement des personnes isolées vers l'offre socioculturelle en mobilisant des bénévoles*

Rendre l'intervention des services publics de proximité plus cohérente, lisible et accessible

- *Création d'un espace ressource sur les modes de garde d'enfants au Chêne magique*
- *Mise en place d'un espace « accès aux droits » au Trois-Mâts*
- *Amélioration de la communication sur l'offre de services publics*



La connexion entre les « trois villages »

Apaiser le cadre de vie et les circulations du quotidien

- *Végétalisation et embellissement des rues*
- *Campagnes de sensibilisation et de verbalisation face aux incivilités routières sur des sites stratégiques (écoles, établissements d'accueil des personnes âgées...)*
- *Amplification du plan propreté et accompagnement des équipes d'intervention d'urgence tout en renforçant la lutte contre les incivilités*
- *Apaisement des axes routiers Parmentier-Pyramide en lien avec le futur projet Éclaterie*
- *Accompagnement du développement du stade Raymond-Kopa en veillant à l'aménagement de ses abords (travaux en cours)*
- *Renforcement de la présence de la police municipale et amplification du déploiement de la vidéoprotection*

Inciter aux pratiques de déplacement doux et aux modes actifs

- *Mise en œuvre de la proposition des habitants en faveur d'espaces plus partagés, formulée dans le cadre de la démarche « Agir face à l'enjeu »*
- *Balises des parcours et maillage du territoire en pistes cyclables avec un accent sur la connexion Madeleine / Justices*
- *Poursuite du déploiement du plan vélo à l'échelle du quartier (sécurisation des aménagements cyclables et du stationnement vélo, sensibilisation des habitants...)*
- *Création d'un espace ressource pour les cyclistes au Trois-Mâts*

PRIORITÉ - « La mixité » : pour le maintien de l'équilibre résidentiel, social et démographique

La réponse partagée aux problématiques éducatives et d'insertion

Développer les continuités éducatives de la petite enfance à l'âge adulte en renforçant les liens entre les établissements

- *Renforcement de la présence des acteurs de quartier dans les établissements via des animations régulières (cafés des parents, créneaux sportifs, permanences...)*
- *Soutien à la parentalité à travers, entre autres, le développement de l'espace famille du Chêne magique*
- *Délocalisation des temps d'information à destination des familles au sein des établissements (exemple : sujet des vacances)*

Développer de nouveaux partenariats en quartier pour diversifier les réponses aux problématiques d'insertion des jeunes

- *Organisation de chantiers d'insertion avec des jeunes du quartier dès 2021*
- *Appui à la recherche des premiers jobs et à la valorisation des premières expériences avec les acteurs locaux (résidences seniors, commerces...)*
- *Poursuite des expérimentations initiées par le binôme Mission locale angevine (MLA) / Trois-Mâts pour aller vers les jeunes (Action Jobs d'été place des Justices, rendez-vous MLA au Trois-Mâts...)*



Le maintien de l'équilibre social et générationnel du quartier

Aller vers les plus fragiles pour un meilleur repérage et une action plus ciblée

- Mobilisation des clubs sportifs dans des actions favorisant le lien social
- Renforcement de la présence partenariale autour des îlots de veille avec des animations en proximité (Ateliers mobilité, Caisse à santé, Sportruck...)
- Installation d'un Écofrigo au Trois-Mâts

Créer des ponts entre les générations avec un regard particulier sur la Madeleine

- Organisation d'une réflexion locale autour de l'habitat intergénérationnel
- Mise en place d'actions intergénérationnelles (rencontres entre établissements, partage d'expériences, services rendus...)

Des espaces d'activités mieux valorisés et accessibles à tous

Poursuivre le développement d'espaces verts publics et d'une offre de loisirs en plein air

- Réaménagement du parc Saint-Léonard et du jardin de la Madeleine, à partir de septembre 2021
- Rénovation des espaces extérieurs de Villoutreys
- Installation de structures de jeux complémentaires

Soutenir et rendre accessible au plus grand nombre la vie associative et socioculturelle du quartier

- Accompagnement des associations du quartier, fragilisées par la crise sanitaire
- Appui au déploiement des projets associatifs de quartier (exemple : 50 ans de l'Association des habitants (ADH) et portes ouvertes de l'association)
- Soutien à l'activité des cercles et sociétés de boule de fort



La parole à l'adjoint de quartier



Le projet de quartier Madeleine - Justices - Saint-Léonard est le fruit d'un travail partagé entre les acteurs de ce territoire. Il s'appuie sur les propositions des habitants et partenaires récoltées depuis l'automne 2020.

Je tiens avant tout à vous remercier pour vos contributions, reflet de votre attachement à ce quartier. Vos retours mettent en avant le regard positif porté sur notre territoire. Résidents comme acteurs locaux soulignent sa qualité de vie, l'esprit de solidarité de ceux qui y résident ou encore sa situation favorable entre le centre-ville et la campagne angevine.

Deux « mots clés » ressortent de ces échanges : l'esprit village et la mixité sociale et générationnelle. Le premier fait écho à la proximité des services offerts par les trois places centrales du quartier que vous souhaitez aujourd'hui animer via des déplacements dans un cadre apaisé et végétalisé. Le second traduit l'équilibre social et résidentiel de notre territoire, une priorité sur laquelle nous devons veiller au quotidien.

Ainsi, ce projet constitue un guide pour ces prochaines années. Avec les acteurs locaux et le conseil de quartier, nous le ferons évoluer pour rester au plus près des réalités de terrain. Aussi, je m'engage auprès de vous à faire vivre cette démarche, que ce soit lors de nos échanges et rencontres comme lors de nos futures assemblées annuelles de quartier.

Maxence HENRY
Votre adjoint de quartier

Madeleine - Justices - Saint-Léonard

20 526 habitants

13 % de la population d'Angers

23 % : - de 20 ans

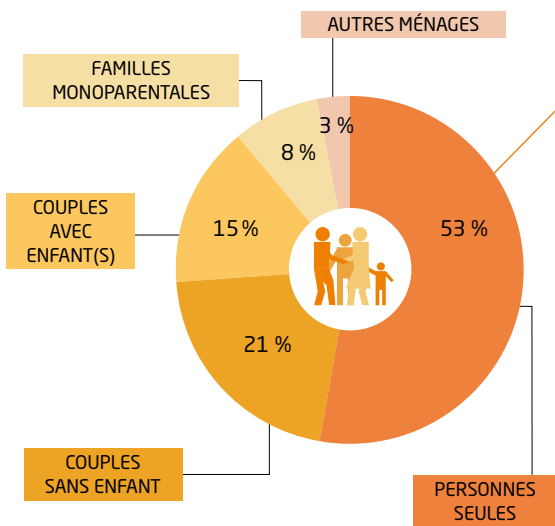
25 % à Angers

12 % : + de 75 ans

9 % à Angers

- Quartier dans la moyenne angevine organisé autour de trois centralités, avec des réalités différentes
- Nombreux établissements pour personnes âgées
- Population à la fois familiale et vieillissante

COHÉSION SOCIALE



10 828 MÉNAGES

23 % DE FAMILLES AVEC ENFANTS
23 % à Angers

1 801 € DE REVENU DISPONIBLE MÉDIAN MENSUEL¹

1 613 € à Angers

12 % DE MÉNAGES SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ²
18 % à Angers

RENTRÉE 2020
ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

985 ÉLÈVES (PUBLIC³)
- 54 ÉLÈVES // RENTRÉE 2015

328 PLACES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE⁴

- Réhabilitations, démolitions par les bailleurs sociaux
- Volonté des acteurs sociaux de revenir en proximité
- Expérimentations en cours : accompagnement aux démarches et au numérique

Données issues du recensement de population INSEE - RP 2017

Sauf indications ci-dessous :

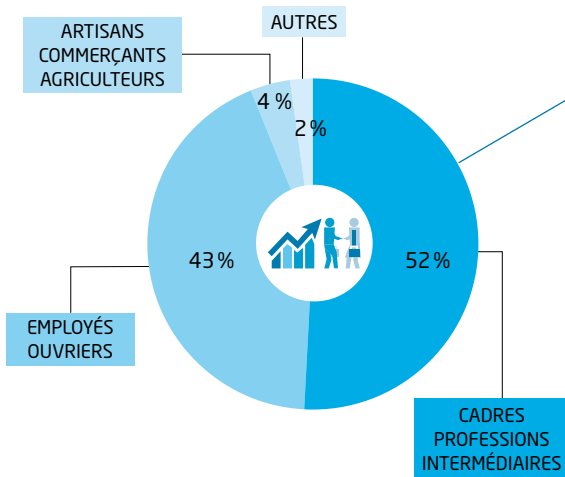
1. Source Insee/DG Impôts 2016 - Revenu médian mensuel disponible par unité de consommation - Moyenne du quartier - Compas.

2. Source CAF 31/12/19 - Aura - Ménages sous seuil de pauvreté/nombre de ménages Insee - Seuil de pauvreté 2019 France : 1 096 €/mois.

3. Source Direction Éducation-Enfance - 01/10/2020.

4. Source Éducation-Enfance - 01/03/2021

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & EMPLOI



9 065 ACTIFS (15-64 ANS)

43 % D'EMPLOYÉS-OUVRIERS

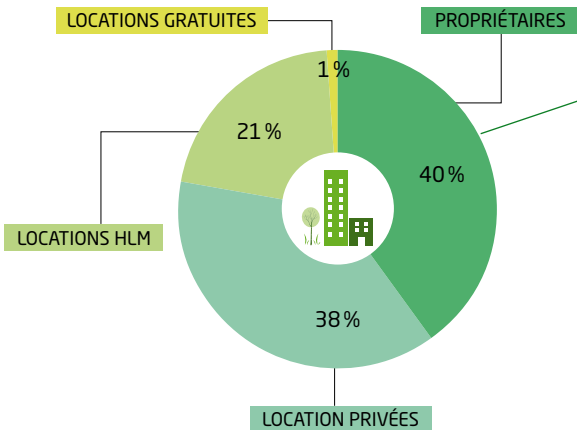
47 % à Angers

1 221 DEMANDEURS D'EMPLOI
(Catégorie A)⁵

45 % DES DEMANDEURS D'EMPLOI
AVEC NIVEAU INFÉRIEUR AU BAC⁶

- Mixité des catégories socio-professionnelles
- Importants pôles d'activités économiques
- Une implantation des opérateurs de l'emploi à destination des habitants à améliorer

HABITAT & CADRE DE VIE



10 828 RÉSIDENCES
PRINCIPALES

21 % DE LOCATAIRES PARC SOCIAL

30 % à Angers

754 NOUVEAUX LOGEMENTS
ENTRE 2012 ET 2018 ⁷

143 396 m²
D'ESPACES VERTS PUBLICS ⁸

- Importants projets de construction de logements engagés et à venir

5. Source Pôle emploi 01/01/2019 - CAT, A - demandeurs d'emploi sans aucun emploi en recherche d'emploi.

6. Source Pôle emploi 01/01/2020 - demandeurs d'emploi avec niveau inférieur au BAC - calculé par l'Aura.

7. Source Direction Aménagement Urbanisme - Permis de construire.

8. Source Direction Parcs Jardins et Paysage 2019.



PROJET DE QUARTIER

Vos
interlocuteurs
sur le
quartier

Maxence HENRY
Votre adjoint de quartier
Assistante : 02 41 05 40 42

Pierre JIMENEZ
Responsable du pôle territorial
pierre.jimenez@ville.angers.fr
02 41 66 02 61

Retrouvez l'ensemble des projets de quartier sur [angers.fr/quartiers](https://www.angers.fr/quartiers)